

RECOMMANDATIONS

Les faits présentés au Comité de même que les délibérations des membres du Comité donnent lieu aux recommandations suivantes.

En ce qui concerne la mise en circulation d'une pièce d'un dollar, le Comité recommande que

- 1. Le Gouvernement du Canada mette en circulation une nouvelle pièce d'un dollar et à cet effet, qu'il charge immédiatement la Monnaie royale canadienne de planifier l'introduction d'une telle pièce selon les procédures énoncées dans les recommandations ci-jointes.**
- 2. La mise en circulation d'une nouvelle pièce d'un dollar soit accompagnée par un retrait simultané des billets d'un dollar et que ce processus soit réparti sur une période de trois ans, commençant à la date de la première émission de cette nouvelle pièce.**

En ce qui concerne l'affectation des revenus de seigneurage de la première émission de cette nouvelle pièce d'un dollar à l'organisation des Jeux olympiques de Calgary, le Comité recommande que

- 3. Les revenus de seigneurage, ne dépassant pas 60 millions de dollars, résultant de la mise en circulation d'une nouvelle pièce d'un dollar pendant les cinq premières années soient affectés au financement des Jeux olympiques de Calgary.**

En ce qui concerne les dimensions, la forme et la composition de la nouvelle pièce d'un dollar, le Comité recommande que

- 4. La nouvelle pièce d'un dollar soit dotée de onze (11) côtés, qu'elle ait un poids total de sept grammes, un diamètre de 26,5 mm et une épaisseur d'au plus 2,0 mm.**